



MISSION PERMANENTE DU TOGO  
AUPRES DES NATIONS UNIES  
112 East 40th Street  
New York, N.Y. 10016  
Tel: 212-490-3455 • Fax: 212-983-6684

SOIXANTIEME ET UNIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

REUNION DE HAUT NIVEAU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSACREE  
A L'EXAMEN A MI-PARCOURS DU PROGRAMME  
D'ACTION EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES

Intervention de  
**M. Tchaa Lasigaisi BOROZE,**  
Conseiller du Ministre de l'Economie,  
Des Finances et des Privatisations,  
Chef de la Délégation Togolaise

New York, le 19 septembre 2006

Madame la Présidente,

A l'instar des distingués représentants qui se sont succédés à cette tribune, je voudrais, au nom de ma Délégation, vous présenter nos vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 61<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

Mes félicitations vont également au Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays les Moins Avancés, Monsieur Anwarul K. CHOWDHURY et, à travers lui, au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi ANNAN, pour les efforts soutenus qu'ils déploient en vue de placer les PMA au centre des préoccupations des Nations Unies.

Madame la Présidente,

Ma Délégation fait sienne la déclaration de Son Excellence Madame la Ministre des Affaires Etrangères d'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine. Notre rencontre ne se justifie que par notre désir commun de trouver des solutions efficaces aux multiples défis que les PMA sont appelés à relever. Ainsi, ils doivent faire face, à la faiblesse de leur croissance économique, à l'absence d'interdépendance entre les différents secteurs de l'économie, à l'absence ou à l'inadéquation des infrastructures économiques (routes, communications, énergie, etc....), à la limitation des exportations. <sup>entre autres</sup> se dégrader continuellement leurs termes de l'échange.

L'adoption du ~~troisième~~ troisième programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 était destinée à soutenir ces pays afin de relever tous les défis auxquels ils sont confrontés.

Au terme de cinq (5) années de sa mise en œuvre, les espoirs justifiés suscités par ce programme, malgré les efforts consentis de part et d'autre, sont loin d'être comblés.

Si les résultats ont plutôt été mitigés, comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des PMA pendant ses quatre premières années, c'est en raison de l'insuffisance de mobilisation de ressources financières nécessaires pour soutenir le programme ; mais c'est aussi et surtout en raison de la faible capacité de nos pays à élaborer des programmes de développement cohérents et crédibles, susceptibles d'obtenir l'adhésion de nos partenaires ; c'est également en raison de notre faiblesse à mobiliser et à gérer les ressources disponibles tant internes qu'externes.

Pour ce qui concerne notre pays, il entend poursuivre ses efforts en vue de la relance de son économie par la consommation à court terme et par les investissements à moyen et long termes. Il a ainsi organisé à Lomé en décembre 2005 un séminaire national destiné à adopter les recommandations visant à cette option. Dans ce contexte, il poursuivra l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire des affaires ainsi que la stabilisation du cadre macroéconomique. Il s'attachera aussi à intensifier les réformes structurelles en vue de redynamiser l'économie en éliminant les contraintes qui contrecarraient l'expansion de celle-ci dans toutes ses potentialités.

A cet égard,  ~~dans la même optique~~, notre pays vient de démarrer le processus d'élaboration de sa stratégie de développement à long terme axée sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Au terme de ce processus, il devra disposer de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de deuxième génération, reposant sur les axes stratégiques suivants :

- l'accélération de la croissance économique dans une optique de réduction de la pauvreté incluant principalement l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'économie ainsi que la promotion des secteurs porteurs de croissance ;
- le développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi, sous-tendus par les approches de solutions aux questions de santé, d'éducation, d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement, de disparité de genre, de protection sociale et de protection de l'enfance ;
- la gestion durable de l'environnement des ressources naturelles impliquant le renforcement des capacités nationales de gestion de l'environnement et le renforcement de la coopération sous-régionale et internationale en matière de gestion de l'environnement ;
- la promotion de la bonne gouvernance axée sur la gouvernance politique et institutionnelle, la gouvernance économique et financière, la décentralisation et le développement de la dynamique communautaire.

Ainsi le DSRP constituera un véritable instrument de planification du développement en vue de la réalisation des engagements définis dans le Programme d'action de Bruxelles. Il sera appuyé par le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) récapitulant les investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés et ne devant souffrir d'aucun retard dans son exécution.

Muni d'un document de référence pour canaliser les actions de son développement à long terme, le Togo pourra compter sur le soutien des partenaires au développement pour une meilleure mise en œuvre du programme dans sa deuxième phase.

En dépit des efforts de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles, l'exécution par le Togo des engagements du 3<sup>e</sup> Programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 s'est heurtée à d'énormes difficultés : nombre de projets et programmes retenus n'ont pas démarré faute de financement ; ceux qui ont connu un début d'exécution n'ont enregistré qu'un faible taux de réalisation ; trois principaux facteurs expliquent cette situation : la persistance de la crise socio-politique, la suspension de la coopération financière internationale et l'absence d'un véritable programme avec le FMI. Il faut noter cependant la poursuite de l'appui de bon nombre de partenaires au développement dans les domaines humanitaires, en particulier ceux de la santé et de l'éducation.

Dans ce contexte, le Gouvernement vient de prendre des mesures politiques majeures avec la signature le 20 août 2006 de l'Accord Politique Global, pour engager le pays sur la

voie de l'apaisement, du renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale. La tournée européenne faite par le Président de la République récemment améliore sensiblement la perception de l'image du Togo à l'extérieur.

Le succès d'une telle politique va créer la confiance des principaux partenaires en la stabilité politique du Togo et enclencher la dynamique du retour des investisseurs.

Madame la Présidente,

Comme le soulignait tantôt le Président du Bureau de Coordination des PMA, la démocratie n'a pas d'avenir si elle ne rime pas avec une croissance économique soutenue.

A cet égard, la Délégation Togolaise voudrait une fois de plus lancer un vibrant appel à tous les partenaires au développement en vue de la mise en œuvre effective des engagements pris dans le cadre du Programme d'action en faveur des Pays les Moins Avancés.

Je voudrais donc former le voeu que cette assise consacrée à l'évaluation à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 constitue l'occasion d'un nouveau départ pour une coopération internationale plus dynamique et plus solidaire en faveur de nos pays.

Je vous remercie.